



Nombre de résidents
174



Type d'espace extérieur accessible
Jardin extérieur



Nombre de chambres privées
120



Nombre de chambres semi-privées
27



Nombre d'étages
3 étages de soins



BIENVENUE AU CENTRE D'HÉBERGEMENT DE ST-HENRI

5205, rue Notre-Dame Ouest, Montréal QC H4C 3L2



Bonjour

Type d'aires communes

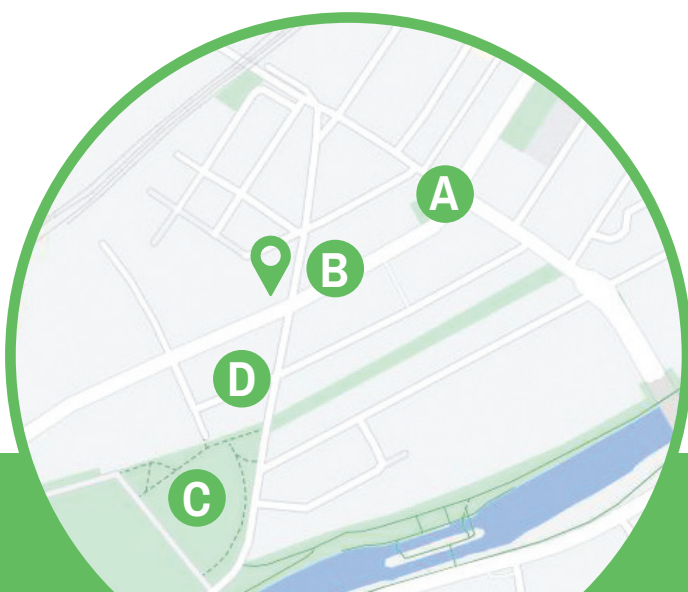
- Jardin intérieur
- Salon pour famille à chaque étage
- Salle pour famille
- Chapelle
- Salle communautaire pour loisirs

Particularités du centre

- CHSLD en partie pour la clientèle du CIUSSS Centre-Ouest (essentiellement les quartiers Parc-Extension, Outremont, Côte-des-Neiges-Notre-Dame-de-Grâce)

Stationnement et accès transport en commun

- Stationnement employés et visiteurs
- Autobus et métro à proximité



DANS LE QUARTIER

Centre d'hébergement de St-Henri

A Parc Jacques-Couture

B Autobus

C Parc Gadbois

D Dépanneur

QUESTIONS FRÉQUENTES



Coûts et services inclus en hébergement

Vous pouvez consulter les tarifs sur le site de la RAMQ. Le coût mensuel de votre hébergement variera selon le type de chambre et votre capacité de payer. Cette capacité de payer sera évaluée par la Régie de l'assurance maladie du Québec (RAMQ), en fonction de :

- vos revenus
- vos épargnes
- vos biens
- votre situation familiale

Lors de votre admission, un agent du service de la comptabilité vous informera du coût.



Si j'ai un bail, est-ce que je devrai payer deux loyers ?

En vertu de l'article 1974 du Code civil du Québec, vous pouvez mettre fin à un bail en raison de votre hébergement avec services. Votre propriétaire peut vous faire payer jusqu'à deux (2) mois suivant la lettre de résiliation de bail.



Qu'est-ce qui est inclus lors de l'hébergement ?

Votre contribution mensuelle couvre :

- les frais d'hébergement
- les soins et les services
- les médicaments (en CHSLD)
- les fournitures médicales que votre état requiert
- les produits d'hygiène personnelle de base (ex. : articles pour incontinence, savon, dentifrice, etc.)
- les services de buanderie pour vos vêtements



Est-ce que le câble, l'Internet et le téléphone sont inclus ?

Le câble et le téléphone ne sont pas compris dans le coût de l'hébergement. Vous devez vous abonner et payer les frais. Toutefois, vous aurez accès à un téléviseur et un téléphone en partage avec les autres résidents dans les aires communes. Le Wifi est disponible gratuitement dans nos centres d'hébergement.



Qu'est-ce que je peux apporter comme mobilier ?

Les règles changent selon les établissements, en fonction de votre condition physique et de l'espace disponible pour dispenser les soins de façon sécuritaire dans la chambre. Nous vous invitons à en discuter avec le responsable de l'unité de vie où vous serez hébergé.